



LE MESSENGER

Février 2025

DEPUIS 1806

FIERS DE NOTRE
PASSÉ
UNIS DANS LE PRO-
GRÈS

MOT DE LA MAIRESSE

Comme mentionné précédemment, vous trouverez ci-dessous les prévisions budgétaires 2026, de même que le plan triennal d'immobilisation qui ont tous deux été adoptés le 15 décembre dernier.

Point intéressant à relever : En dépit de l'ajout de quatre nouveaux services, la masse salariale a diminué de 13 200 \$ par rapport à 2025, une performance largement attribuable au partage intermunicipal des ressources.

Encore une fois, le pourcentage d'augmentation se situe à 2,9 %, pour un taux de taxation de 4278 par 100 \$ d'évaluation. À titre d'information, les comptes de taxes seront acheminés à la fin du mois.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Exercice se terminant le 31 décembre 2026

	2025	2026
REVENUS		
Taxes	2 672 173 \$	2 737 489 \$
Compensations tenant lieu de taxes	18 480 \$	18 600 \$
Transferts	442 172 \$	318 263 \$
Services rendus	179 578 \$	172 653 \$
Imposition de droits	117 200 \$	241 000 \$
Intérêts	98 000 \$	79 500 \$
Autres revenus	2 000 \$	9 000 \$
TOTAL	3 529 603 \$	3 576 505 \$

CHARGES		
Administration générale	772 278 \$	852 767 \$
Sécurité publique	577 364 \$	588 406 \$
Transport (voirie)	982 727 \$	950 194 \$
Hygiène du milieu	250 066 \$	210 579 \$
Santé et bien-être	2 808 \$	1 994 \$
Aménagement, urbanisme et développement	167 751 \$	151 466 \$
Loisirs et culture	182 913 \$	198 978 \$
Frais de financement	192 765 \$	179 314 \$
TOTAL	3 128 672 \$	3 133 698 \$

FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	343 931 \$	366 605 \$

AFFECTATIONS		
Activités d'investissement	57 000 \$	76 202 \$
Affectation du surplus	0 \$	0 \$

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2026-2028

PROJET	MODE DE FINANCEMENT	PÉRIODE DE RÉALISATION	ESTIMATION DES COÛTS			
			2025	2026	2027	2028
* Transformation Église BSM	MCC (CPQR) + Municipalité (campagne de financement)	2022-2030	600 k\$	100 k\$	2 M\$	600 k\$
Construction trottoirs	MTQ + Municipalité (subvention + réserves)	2024-2026		450 k\$		
* Construction usine d'épuration	MAMH (PRIMEAU 2023) + Municipalité (subvention + réserves disponibles)	2024-2027	300 K\$	4 M\$		
Travaux d'infrastructure	MAMH (TECQ 2024) + Municipalité	2024-2028	135 K\$	500 K\$	150 k\$	250 k\$
* Construction caserne/garage	MAMH (PRACIM 2023) + Municipalité	2024-2028	80 K\$	150 k \$	4 M\$	
* Travaux majeurs voirie	MTQ (PAVL 2025) + Municipalité	2024-2029	10 k\$	2,5 M\$	2 M\$	
				7,7 M\$	8,15 M\$	1,85 M\$

* En attente de confirmation
1 k\$ = 1 000 \$/1 M\$ = 1 000 000 \$

MAMH = ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/MCC = ministère de la Culture et des Communications/MTQ = ministère des Transports et de la Mobilité durable/CPRQ = Conseil du patrimoine religieux du Québec/Église BSM = Église Bishop Stewart Memorial

Conseil municipal

Prochaine séance le **lundi 9 février 2026**, à 19 h

Pour envoyer une question, consulter l'ordre du jour ou participer en ligne :

Heures d'ouverture de l'hôtel de ville

Lundi au jeudi : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30

Sur rendez-vous le vendredi

NOUVELLES DES COMITÉS CONSULTATIFS

Culture et Tourisme

Plus de cent ans de cinéma québécois

Le cinéma québécois vous intéresse? Voici qui vous réjouira. Le cours « Plus de cent ans de cinéma québécois », offert par l'UTA de l'Université du Sherbrooke et donné par Michel Coulombe, se tiendra à la salle du Conseil du 9 au 30 mars.

Inspiré à son origine des valeurs traditionnelles comme la religion, la famille patriarcale et le mode de vie rural sous Duplessis, le cinéma québécois accompagne par après la Révolution tranquille et la révolution sexuelle. Il s'ouvre ensuite sur le monde dans les années 2000.

- Date : Du 9 au 30 mars
- Heure : De 13 h 30 à 16 h 00
- Lieu : Hôtel de ville
2, place de l'Hôtel-de-Ville (2^e étage – non accessible aux personnes à mobilité réduite
- Droits de scolarité : 70 \$ Inscription :
www.usherbrooke.ca/uta/prog/estrie/brm

COMMUNAUTÉ

ACTIVITÉS AU GYMNASÉ

Bonne nouvelle!

Compte tenu de l'engouement pour le pickleball du jeudi, une activité de pickleball est maintenant ajoutée le mercredi, au gymnase de l'école.

CENTRE ADÉLARD

À l'occasion du Mois de l'histoire des Noirs, Adé-lard vous invite à une discussion publique autour du projet de résidence collective *Faire partie du paysage*. Ce projet d'envergure explore les présences historiques de populations noires dans la Vallée du lac Champlain. Avec les artistes du projet, les histoires individuelles qui les ont inspirés, les démarches de création liées à des récits souvent peu documentés, ainsi que les échos contemporains de ces trajectoires seront abordés. La rencontre, animée par Michael Farkas, est en partenariat avec la Table ronde du Mois de l'Histoire des Noirs et la Ligue des Noirs du Québec. Elle aura lieu le dimanche 22 février, à 14 h, au Grammar School.

Gratuit. Inscription sur adelard.org.

FIDUCIE DU MONT PINACLE

Soirée des possibles au Beat et Betterave, le jeudi 19 février, à 19 h

Projection du documentaire « Matimekush », précédée d'un 5 à 7 pizza

BRIMBALANTE

Programmation Printemps 2026

Trois invités internationaux (Croatie, France, Belgique), six formations grand public ainsi que quatre formations pour les artistes professionnels.

Rendez-vous sur www.brimbalante.com.

MUNICIPALITÉ

COLLECTE DES BACS BLEUS

Le temps que le nouveau transporteur s'ajuste, merci de votre compréhension à l'égard de la collecte de bacs bleus, qui se fait désormais tous les deux vendredis sur l'ensemble du territoire.

Si vous avez une requête à soumettre pour un bac bleu non collecté, nous vous invitons à le faire par le biais du lien accessible sur la page d'accueil du site frelighsburg.ca.

Pour toute demande concernant les bacs bruns et verts, vous devez appeler à la municipalité au 450-298-5133, poste 125 ou écrire à : municipalite@frelighsburg.ca en laissant vos coordonnées complètes (adresse, nom, téléphone) ainsi qu'une description précise de votre demande.

ÊTES-VOUS INSCRIT.E AUX ACTUALITÉS?

Pour vous assurer de recevoir par courriel l'information concernant la vie municipale (ordre du jour provisoire, date des séances ordinaires et spéciales, liens pour y assister à distance, annonces spéciales concernant la voirie, fermeture de routes, etc.), inscrivez-vous aux Actualités (onglet Services/Actualités) sur frelighsburg.ca.

PROJETS DE RÈGLEMENT EN COURS D'ADOPTION

Pour consulter les projets de règlement déposés, visitez frelighsburg.ca ou présentez-vous à l'hôtel de ville pour en obtenir une copie.

Rappel : Une fois l'avis de motion donné et avant la date d'adoption du règlement, il est toujours possible de soumettre des commentaires ou des suggestions en vue de les modifier.

Pour accéder en ligne aux projets touchant à l'urbanisme :

- cliquez, au haut de la page d'accueil, sur l'onglet Urbanisme et environnement;
- sélectionnez Règlements d'urbanisme;
- déroulez jusqu'à Projets de règlement.

Pour les autres projets de règlement :

- cliquez sur l'onglet Municipalité au haut de la page d'accueil;
- sélectionnez Règlements municipaux;
- choisissez Projets de règlement.

Projet de règlement N° 164-09-2024 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux

Avis de motion: le 25 septembre 2024

Adoption du règlement prévue : le 9 mars 2026

Aperçu : Ce règlement encadre les ententes entre la Municipalité et les promoteurs immobiliers pour s'assurer que les développements résidentiels incluent toutes les infrastructures nécessaires (rues, aqueduc, égouts, etc.) et que les coûts soient partagés équitablement entre le promoteur et les futurs bénéficiaires.

Projet de règlement N° 180-02-2026 décrétant l'imposition des taxes municipales pour l'année 2026

Avis de motion prévu : le 3 février 2026

Adoption du règlement prévue : le 9 février 2026

Aperçu : Ce règlement fixe les taxes municipales de 2026 pour Frelighsburg notamment la taxe foncière générale, les taxes pour la collecte des déchets, et les taxes pour l'entretien des réseaux (eau et égouts).

Projet de règlement N° 181-02-2026 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments

Avis de motion prévu : le 9 février 2026

Adoption du règlement prévue : le 9 mars 2026

Aperçu : Ce règlement établit les normes d'occupation et d'entretien des bâtiments afin de maintenir les bâtiments de la Municipalité en bon état.

SÉCURITÉ AU DÉBARCADÈRE

Afin d'assurer la sécurité de tous les élèves et de favoriser une circulation plus fluide dans le secteur de l'école le matin, **nous vous rappelons qu'il est interdit de stationner** dans le débarcadère. Nous vous demandons plutôt d'y circuler en U.

Si vous souhaitez accompagner votre enfant à l'école à pied, il est possible de vous stationner sur la rue de l'Église, au bas du débarcadère, en respectant les interdictions de stationnement en place.